

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

# Saint-Jean : les plages mazoutées

- Actualité - Local -

Date de mise en ligne : mardi 25 octobre 2005



Nice Premium

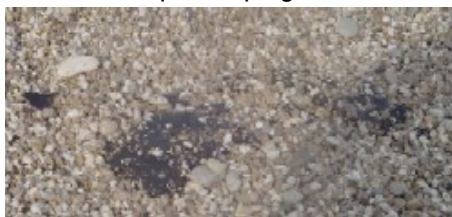


**Des boulettes d'hydrocarbures souillent depuis dimanche les plages de Saint-Jean-Cap-Ferrat et Beaulieu-sur-Mer. Préfecture, Conseil Général, Municipalités ont employé les grands moyens pour amoindrir les dégâts de cette pollution. Une enquête est ouverte pour trouver les responsables.**

« Ce dégazage date au moins de deux semaines. Il s'est effectué au large mais c'est impossible de savoir qui. C'est malheureusement fréquent avec la règle du « pas vu, pas pris ». Frédéric Prellan, salarié au Club Nautique de Saint-Jean donne son analyse de marin.

Il était donc un gros navire, naviguant sur la Méditerranée, peu importe son trajet, peu importe son transport mais il décida de dégazer, impunément pour l'instant. Sur le port de Saint-Jean, c'est l'événement qui fait causer. Le quai se transforme en Bar de la Marine. Les Marius, César et Panisse locaux commentent cette pollution.

Les plaisanciers de Saint-Jean regrettent l'intervention tardive des moyens antipollution. « J'ai vu la première nappe samedi après-midi. Les barrages flottants, un bâtiment de la marine Nationale n'ont été mis en place réellement que dimanche en fin d'après-midi », regrette l'un d'entre eux. Une intervention instantanée aurait certainement évité aux boulettes d'hydrocarbures de souiller quelques unes des plus belles plages françaises. Autre interrogation sur le port de Saint-Jean : « Le dégazage, à coup sûr, date de quelques semaines. Pourquoi n'a-t-on pas détecté plus tôt les nappes de pétroles ? » La réponse officieuse de Marius, Panisse et César fustige les responsables de la sécurité maritime et notamment le Sémaphore de Saint-Jean d'où la Marine Nationale surveille le trafic : « Il y a un laisser-aller. Lorsque nous allons en mer nous voyons assez souvent des nappes de pétrole. Le Sémaphore doit aussi les voir. De nombreux hélicoptères de la sécurité civile survolent les côtes. Comment ne se sont-ils pas aperçus de cette mini marée noire ? Il faut attendre que les plages soient touchées pour parler des dégazages. »



### **quelques boulettes d'hydrocarbures**

Il faut être réaliste. Ne pas dramatiser l'événement et peser les mots. Christian Estrosi, président du Conseil Général des Alpes-Maritimes et Ministre délégué à l'Aménagement du territoire a déclaré lundi : "C'est n'est pas un incident majeur en soi, mais nous devons l'apprécier à sa juste valeur." Et aussi en tirer certaines conclusions pour éviter de nouvelles pollutions. Le procureur de la République de Nice a ouvert une enquête préliminaire pour « pollution marine ». Pour celle-ci, des moyens de hautes technologies vont être mis à la disposition des gendarmes. Ils analyseront les photos satellitaires pour trouver le navire responsable du dégazage polluant le Cap Ferrat.



### **un agent de FORCE 06**

Pendant ce temps, les agents de F.O.R.C.E 06 (Force Opérationnelle Risques Catastrophes Environnement) ramassent les boulettes sur les plages, remplissent des sacs poubelles et des bennes. FORCE 06 est un service créé par le conseil général des Alpes-Maritimes et fonctionne depuis fin août. En tenue de combat anti-pollution, ils ont aussi un rôle de prévention. Ils alertent les touristes. « Un contact avec des boulettes peut entraîner des irritations de la peau. Les boulettes sont cancérigènes. La baignade est formellement interdite », précise un agent. La précaution qu'ils prennent pour récolter les galets souillés suffit pour comprendre. Bottes, gants, combinaisons. Terrible contraste avec les touristes en maillot de bain profitant d'un soleil envoyant ses derniers rayons estivaux. Un arrêté municipal interdit la baignade. « Il est regrettable que nous ne l'ayons pas reçu. Nous avons été alerté par un enfant en stage de vacances chez nous, revenant de sa trempette avec les pieds noircis », confie Frédéric Prellan du Club Nautique.

Pas de catastrophisme inutile. La préfecture décrit avec justesse cette pollution : « Il s'agit d'une pollution de moyenne importance qui ne justifie pas la mise en place du Plan Polmar Terre ». Ces galettes noires sont juste la preuve que des dégazages sauvages se déroulent au large de nos côtes. Et ils sont nombreux. Il faudrait trouver un moyen de stopper le « pas vu, pas pris » pour enfin voir, prendre et sanctionner.

Vincent Trinquat